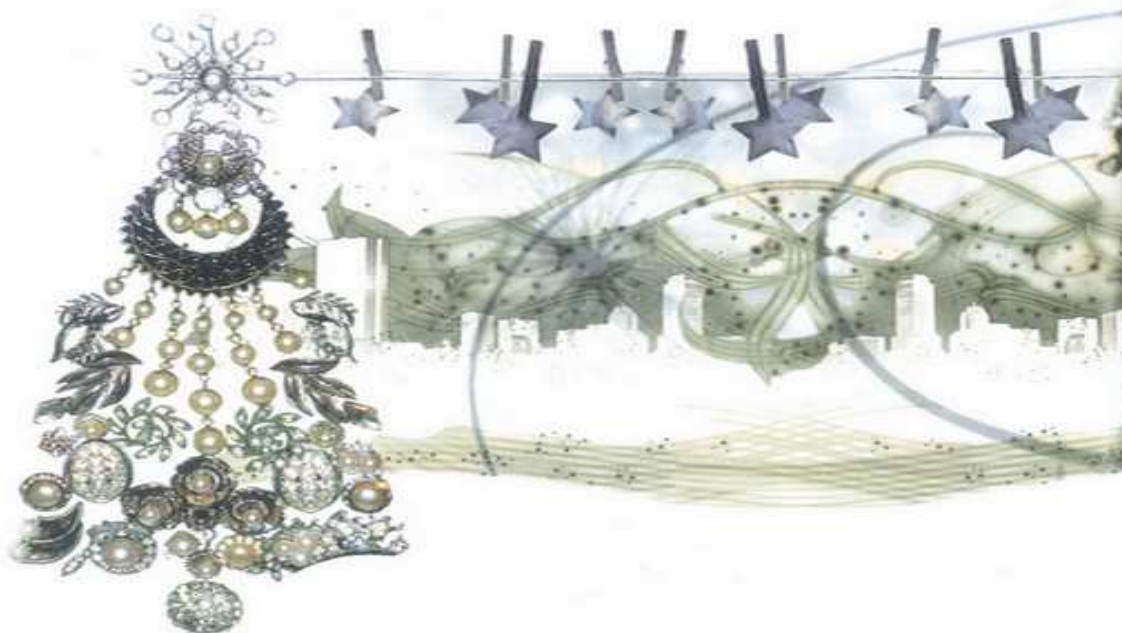


Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations



Décembre
2011

JOYEUX NOËL



AGENDA DE DÉCEMBRE

À COURCÔME :

Vendredi 2 décembre :
Marché de Noël à l'école de 14h à 19h.
Téléthon vers la salle socio-culturelle.

Samedi 3 décembre :
Soirée Téléthon
Salle socio-culturelle

Vendredi 9 décembre :
Théâtre « Freinésie »
pour les enfants et leur famille à 19h salle socio-culturelle.

Samedi 10 décembre :
Consultation publique à la mairie (LGV)

Samedi 10 décembre :
Balade du comité des fêtes à 14h.

Lundi 19 décembre :
Consultation publique à la mairie (LGV)

Vendredi 23 décembre :
Clôture de la consultation publique à la mairie (LGV)

AUX ALENTOURS...

Lundi 19 décembre :
Spectacle de Noël à 15h à la salle des fêtes de Montjean pour les enfants de la CDC.

Je crois encore au Père Noël ! Et vous ?

J'sais pas vous, mais moi, ... plus le temps passe, plus je crois au Père Noël ! Si, si, je vous assure... Pourtant, en ces temps de crise, je devrais me méfier. Mais que voulez-vous, on ne me changera pas !

J'en suis sûr : le Père Noël existe bien ! La preuve : il est même en avance cette année pour faire sa tournée dans notre commune. Il nous a gâtés ! Un parking tout neuf devant la salle socio-culturelle, avec des arbres, des bancs... Même un théâtre de plein air, derrière la salle. Les écoliers n'ont pas été oubliés : la salle d'arts plastiques, qui remplace l'ancien garage dans la cour, va recevoir son mobilier... Le chantier de la LGV va bientôt commencer. Les agriculteurs et les riverains ne seront pas oubliés eux non plus, ils vont avoir leur aménagement foncier ! Les noms de nos rues, eux, vont bientôt fleurir aux coins des maisons et chaque foyer aura bientôt son numéro !

Pourtant, malgré toutes ces bonnes nouvelles, c'est vrai que je devrais me méfier ! Car peut-on vraiment se fier à un vieillard qui se promène sur un traîneau tiré par de pauvres rennes fatigués et faméliques (eux aussi doivent supporter la crise). Pourquoi ne fait-il pas sa tournée en TGV ? Hein, surtout qu'à partir de dimanche prochain, les trains « cadencés » rouleront sans doute plus vite et n'oublieront peut-être plus la gare de Ruffec !

J'ai finalement comme un doute. Je soupçonne le Père Noël d'être un brin hypocrite et d'avoir finalement de basses pensées électoralistes ! Sinon pourquoi en cette fin d'année, ne donne-t-il pas à notre commune la totalité des compensations financières qu'il nous avait promises lors du vote du budget et, au contraire, nous réclame-t-il 15 359 € au lieu 14 578 € au titre du FNGIR, ce Fonds National de Garantie, qu'il alimente en sollicitant les modestes petites communes comme la nôtre, pour soi-disant aider les communes encore plus pauvres !!!

Alors, je vous propose à tous de venir vendredi prochain à la salle socio-culturelle à 19h pour voir gratuitement le spectacle de Noël (qui s'adresse à toute la famille). Comme le Père Noël doit venir, nous le rencontrerons tous ensemble après la séance au moment du buffet, et, entre deux verres, nous lui demanderons des explications. Non, mais...

(PS : les retardataires pourront emmener leur lettre au Père Noël).

Amicalement, le Maire, Michel DUCHIRON

Le saviez-vous ?

Depuis sa création en 1997, RFF (Réseau Ferré de France) supporte le poids de la dette SNCF :

28 milliards d'euros que l'Etat, a toujours refusé d'assumer.

Ce qui contraint RFF, pour assurer un programme de réparation du réseau ferré sur 10 ans à **tripler** les péages payés par la SNCF (ce qui représente aujourd'hui **30% du prix du billet** !).

Chaque jour, **10 millions** de personnes voyagent avec la SNCF, ce qui représente **1,5 milliard** de billets vendus tous les ans.

Le 11 décembre, ce sera aussi le premier jour de circulation des trains **privés** de voyageurs sur le réseau RFF.



Dernière minute :



**Ci-joint
PROJET
de la ZDE**

(Zone de Développement Eolien) en Pays de Villemagnan, sur la commune de Courcôme.



TRAINS : CADENCES « INFERNALES » ?

Le 11 décembre, la SNCF va modifier ses horaires et promouvoir le cadencement des trains. Une réorganisation qui risque de passer difficilement, aussi bien auprès des usagers que des élus.



Dans quelques jours, les nouveaux horaires des trains vont être mis en place sur tout le territoire.

85% des horaires vont ainsi être modifiés, entraînant un impact sur la vie des voyageurs. La raison en est simple : la nécessité, à côté de la création de nouvelles voies LGV, de lancer un vaste programme de travaux sur le réseau actuel, vieillissant et d'instaurer le cadencement des trains. Ce système consiste à organiser la circulation des différents trains de manière répétitive tout au long de la journée.

Ainsi, grâce à cet « horaire rythmé », on peut imaginer, par exemple, que tous les TGV directs à destination de Paris partiront de Bordeaux à intervalles réguliers : 6h35, 7h05, 7h35, 8h05, 8h35...

Ce cadencement des horaires existe déjà dans d'autres pays européens, mais aussi dans certaines régions françaises

comme l'Île de France, où les trains de banlieue circulent régulièrement toutes les 10 minutes. Ce système est donc censé fluidifier le trajet des trains et éviter les retards. D'ailleurs, RFF (Réseau Ferré de France) gestionnaire du réseau, voit dans la généralisation progressive de cette nouvelle organisation, « une meilleure lisibilité pour le voyageur et les entreprises ferroviaires », ainsi que « la possibilité de faire circuler plus de trains avec une régularité et une ponctualité assurée ».

La réalité risque, néanmoins, d'être moins idyllique. En effet, l'inconvénient majeur du système est que tous les trains circulant sur une même ligne ne desservent pas forcément les mêmes gares. Certains TGV directs rattraperont immanquablement les trains semi-directs, des TER, des omnibus devant effectuer un plus grand nombre d'arrêts. Par exemple, toujours sur la ligne Bordeaux Paris, on peut

évidemment craindre que certaines gares intermédiaires, comme Angoulême, Poitiers, Châtellerault... deviennent difficiles à desservir aux heures de pointe en raison de la fréquence des trains cadencés qui circuleront avec des horaires « contraints ».

On peut également imaginer la difficulté qu'auront les élus locaux à conserver chaque matin et chaque soir, le TGV qui s'arrête en gare de Ruffec !

Ce nouvel ordonnancement, malgré des atouts indéniables, risque donc de se traduire, sur certains trajets, par une baisse de la fréquence des trains, par des correspondances impossibles, par des horaires inadaptés aux besoins quotidiens des usagers, aussi bien privés que professionnels, voire même par la suppression pure et simple de certains trains.

Encore une fois, comme toujours, lorsqu'il s'agit des services publics, la vigilance s'impose !

Humeurs « ferroviaires »

Ce jeudi 24 novembre 2011, je revenais du Congrès des Maires de France à Paris par le TGV 8451 qui devait s'arrêter en gare de Ruffec à 19h31.

A l'approche de la gare, nous fûmes avertis que notre train allait bientôt arriver à destination et s'arrêter deux minutes. Je m'apprêtais donc à descendre et rejoignis les autres voyageurs près des portes de descente. Mais à notre grand étonnement, après avoir ralenti, le train continua sa route.

Au bout de longues minutes (bien longues à notre goût !), on nous annonça enfin que, suite à un « incident », nous n'avions pu nous arrêter comme prévu et que nous allions continuer notre route jusqu'à la gare d'Angoulême où l'on nous prendrait en charge avant de nous rapatrier vers Ruffec.

En arrivant en gare d'Angoulême, nous pensions avoir quelques explications sur cet incident pour le moins fâcheux et surtout, que nous allions être immédiatement ramenés à Ruffec (en taxi, par exemple !).

Au lieu de cela, aucune explication, pas un mot d'excuses. On nous annonça simplement que nous allions devoir attendre près d'une heure sur le quai

pour « attraper » le TGV de 20h51 en provenance de Bordeaux qui nous ramènerait dans notre gare « oubliée » ! Pressé de questions de notre part, le personnel de la Gare d'Angoulême semblait bien embarrassé pour nous répondre.

Finalement, plutôt que de passer cette heure d'attente supplémentaire imprévue à prendre une boisson réconfortante que la SNCF aurait pu nous offrir gracieusement au buffet de la gare tout proche, les 22 «sinistrés du rail» que nous étions devenus bien involontairement, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, eurent tout loisir, toujours sur le quai d'arrivée, d'échanger leurs précédentes mésaventures ferroviaires (si, si ! ce n'était pas la première fois pour certains d'entre nous !). Nous décidâmes même de les raconter au journaliste de La Charente Libre qui, averti par nos soins, trouvait là l'occasion de faire une photo de circonstance et un article croustillant pour le journal du lendemain.

Notre nouveau train finit par arriver et nous rapatria à Ruffec avec près de deux heures de retard.

En conclusion, cette «affaire»

n'est sans doute pas bien grave et elle restera pour chacun de nous comme un souvenir que nous raconterons en souriant lors de nos réunions d'amis ou familiales (à condition d'avoir été dédommagé comme il se doit pour cette erreur inacceptable !).

Néanmoins, des incidents de ce genre, surtout s'ils devaient se répéter souvent, nuisent à la réputation de la SNCF et à la mission de service public qu'elle prétend défendre. Surtout à la veille de la mise en place des nouveaux horaires à compter du 11 décembre prochain et de l'extension prévue du cadencement horaire. Peut-être le passage des trains à horaires fixes envisagé dans ce système cadencé (c'est du moins ce que j'ai cru comprendre lors des travaux du Congrès des Maires !) permettront à l'avenir au(x) conducteur(s) des trains de ne plus « zapper » la gare de Ruffec.

Siégeant à la Commission Départementale d'Organisation et de Modernisation des Services Publics, je ne manquerai pas d'y veiller !

Michel DUCHIRON.

À noter

LES PETITS COPAINS DE KIRIKOU

Prochain rendez-vous des enfants de 0 à 3 ans et de leurs accompagnatrices, salle socio-culturelle de Courcôme :

vendredi 2 décembre de 9h30 à 11h30.

Atelier gratuit.

Ouvert à tous



TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :

Lundi 5 décembre

Lundi 19 décembre

Lundi 2 janvier 2012

(Sortez vos sacs la veille au soir)

PERMANENCES DU DEPUTE

Le député de la circonscription Jérôme Lambert tiendra ses permanences sur notre canton pour le mois de décembre :

Vendredi 9 décembre

14 h 00 - Mairie de VILLIERS-LE-ROUX

Lundi 12 décembre

14 h 00 - Mairie de LA FAYE

Pour contacter votre député Jérôme Lambert : Secrétariat parlementaire, le Bourg, 16230 JUILLE.

Tél : 05-45-39-00-09.

Fax : 05-45-39-91-74.

Courriel :

jlambert@assemblee-nationale.fr



Futur « train de sénateur » ? Pourvu qu'il s'arrête à Ruffec ! ...



Courcôme pratique...



Photo : Pierre QUERON

Commune de Courcôme
Le Bourg
16240 COURCÔME

Téléphone : 05 45 31 01 68

Télécopie : 05 45 30 33 65

Messagerie :

mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9 h à 12 h 30

mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.

Tél : 05 45 31 00 23

(Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :

Samedi de 14h à 16h

Maison des associations.

Directeur de publication :

Michel DUCHIRON

Impression : Mairie de Courcôme

Distribution : foyers de la commune

Information gratuite

Site internet : www.courcome.eu

Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

Courcôme



un village à découvrir

Notez le dès à présent.
Courant janvier :

3 janvier :
Réunion CIAF

14 janvier :
**Randonnée pédestre
du comité des fêtes**

28 janvier :
LOTO des écoles à La Faye

Courcôme infos de A à Z...

A

Aménagement foncier (LGV). Communiqué

Les géomètres-experts associés Degeorges Labourdette sont chargés par le Conseil Général de la Charente d'effectuer l'aménagement foncier sur les communes de Courcôme, Raix, La Faye et Villefagnan.

Des bornes commencent à être posées. Elles serviront pour l'élaboration du projet. Ces bornes ne concernent pas les nouvelles limites, mais il est demandé aux propriétaires de les préserver jusqu'à la fin de l'opération. Elles permettront d'établir un complément au plan topographique par des relevés terrestres pour les zones imparfaitement restituées ou non restituées, à savoir les zones boisées ou en lisière de bois, les zones trop accidentées, les bords des ruisseaux et d'une manière générale toutes les zones pour lesquelles les relevés photogrammétriques donnent une précision insuffisante au regard des tolérances demandées par les services du cadastre.

C

Comité des fêtes.

La balade de fin d'année aura lieu **samedi 10 décembre**.

Rendez-vous pour le départ à 14h devant la mairie. Pot de l'amitié au retour.

A 19h, rassemblement salle socio-culturelle pour une soirée diaporama (sur grand écran) des photos prises tout au long de l'année. Amenez votre panier garni pour un pique-nique collectif. Ouvert à tous.



C

Congés.

Le **secrétariat de mairie** sera fermé au public du jeudi 22 au mardi 27 décembre 2011 inclus puis le lundi 2 janvier 2012.

L'**agence postale communale** sera fermée au public le lundi 12 décembre puis du jeudi 22 décembre au 2 janvier 2012 inclus.

La **bibliothèque municipale** sera fermée les samedis 24 et 31 décembre.

D

Don du sang.

Vendredi 9 décembre 2011, de 17h à 20h, salle des fêtes de Villefagnan.

I

INTERLUDE.

Comme chaque année, l'association Interlude en partenariat avec la CDC de Villefagnan propose un spectacle de Noël gratuit pour les enfants des communes de la CDC âgés de 3 à 11 ans (ainsi qu'à leur famille).

**Spectacle conte musical
« La soupe au loup »
lundi 19 décembre
à 15h salle des fêtes de
MontJean.**

Un goûter sera offert à l'issue du spectacle.

L

Listes électorales.

Pour voter en 2012, pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre midi. A cet effet, une permanence aura lieu à la mairie de 10h à 12h le samedi 31 décembre 2011.

M

Messe.

Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame de Courcôme dimanche 18 décembre à 10h30.

N

Noël des enfants de la commune.



La municipalité offre aux enfants de la commune un spectacle en guise de cadeau de Noël. Cette année il s'agit d'une représentation mise en scène par l'atelier théâtre des parents et enseignants de l'école Freinet de Soyaux « Freinésie » :

« *Quand les bêtes de l'ombre rêvent de lumière... alors elles s'inscrivent au concours de Miss Eclair* »

Rendez-vous vendredi 9 décembre salle socio-culturelle. Début du spectacle à 19h (durée 40 mn). Après le spectacle, visite du Père Noël et apéritif buffet. Toute la population est invitée.

V

vacances scolaires.

Les enfants des écoles maternelle et élémentaire ainsi que ceux du collège seront en vacances de Noël à compter du vendredi 16 décembre au soir jusqu'au mardi 3 janvier 2012 au matin.

Z

Zone de Développement Eolien.

Par arrêté préfectoral du 18/11/2011, une zone de développement de l'éolien sur les communes de LA FAYE et TAIZE-AIZIE vient d'être créée et dénommée « ZDE du Ruffécois ». L'arrêté préfectoral est consultable en mairie.